

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 30 (1958)
Heft: 11

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

habitation

ÉDITION

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement,
avenue Georgette 1 Lausanne

COMITÉ DE PATRONAGE

LAUSANNE

Fr. Gilliard, architecte
F. Hermenjat, secrétaire du Cartel romand
d'hygiène sociale et morale
E. Virieux, architecte cantonal

GENÈVE

E. Fatio, architecte
D' A. Montandon
E. Martin, architecte

NEUCHÂTEL

F. Decker, architecte

FRIBOURG

R. Aeby, architecte

RÉDACTION

Jean-Pierre Vouga, architecte FAS-SIA
rue Saint-Pierre 1, Lausanne
tél. (021) 22 50 38

COMITÉ DE RÉDACTION

Président: M. A. Maret

Membres: MM. G. Borel, F. Gilliard, A. Hœchel,
A. Jaquet J.-P. Vouga

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Avenue de Tivoli 2, Lausanne
Chèques post. II. 66 22. Tél. (021) 22 60 43

Tous les membres des sociétés suivantes
reçoivent «Habitation»:

USAL Section romande de l'Union suisse pour
l'amélioration du logement

FAS Section romande et Section genevoise
de la Fédération des architectes suisses

SCH Société coopérative d'habitation, Lau-
sanne

SCH Société coopérative d'habitation, Genève

SAL Société pour l'amélioration du logement,
Genève

SYNTEC Syndicat général des employés tech-
niques, Genève

FOMHAB Coopérative d'habitation, Genève

ABONNEMENTS

Suisse: Fr. 6.— par an. Etranger: Fr. 8.60
Prix du présent numéro: (Suisse) 80 ct.
Chèques postaux II. 66 22

Le logement et le progrès technique

*Les progrès techniques et l'industriali-
sation ont pour fin l'amélioration des
conditions d'habitation; ils ne doivent
pas aboutir en fait à les dégrader.*

*Il ne faudrait pas que, sous la contrainte
de difficultés temporaires, on construît
des habitations incapables de répondre
aux besoins de la génération suivante.
Conscient de sa mission, l'architecte doit
s'opposer à toute mesure ayant pour
effet la diminution de la qualité des
logements tant en ce qui concerne la
surface que les éléments de confort.*

Déclaration de la Commission de l'habitat
de l'Union internationale des architectes.

Sommaire

| | |
|---|----|
| L'architecture et la bureaucratie | 9 |
| L'ensemble résidentiel de Valmont, à Lausanne | 10 |
| Par qui les logements sont-ils construits? | 14 |
| L'évolution de la construction aux Etats-Unis | 17 |
| La frontière entre « l'individuel » et le « collectif » en matière d'urbanisme | 18 |
| Informations. | 23 |